



Résiliation avrc un opérateur téléphonique

Par **mephara**, le **17/05/2008** à **22:51**

Bojour.

Je voudrai savoir si l'opérateur téléphonique, à le droit de me demander de payer la résiliation anticipée de ma ligne sachant que je doit partir en catastrophe aux Antilles? Surtout que je leurs expliquer les raisons et que je leur ai fais parvenir une quittance de loyer de l'endroit où je serai hébergée. Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **18/05/2008** à **09:06**

bonjour, si l'abonnement a été souscrit pour une durée déterminée exemple 1 an et que vous résiliez avant le terme, il y a généralement des frais de résiliation anticipée, lisez bien les conditions générales de votre contrat, il doit y avoir une explication, cordialement